

tera alors des doses prescrites aux phthisiques syphilitiques (Balzer).

Au traitement mercuriel il faut naturellement joindre un *traitement symptomatique* variable avec les diverses modalités cliniques (*pleurésie, bronchite, ectasie bronchique, sclérose pulmonaire, phthisie syphilitique, etc.*).

Syphilis rénale. — Voir NÉPHRITE SYPHILITIQUE.

Syphilitique (Ictère). — Voir ICTÈRE.

Syringomyélie. — Il n'existe pas de traitement véritable de la syringomyélie; à peine peut-on espérer ralentir, dans une faible mesure, la marche de la maladie, par des soins d'hygiène bien entendus et une médication symptomatique prudente. Placé dans de bonnes conditions de repos, d'aération et d'alimentation, le malade sera tonifié par l'arsenic, le fer, l'huile de foie de morue, les phosphates, les glycéro-phosphates, le quinquina, etc. Si la syphilis est relevée dans les antécédents, on peut, par acquit de conscience, tenter une cure spécifique

intensive. Les rapports douteux de la syringomyélie avec la lèpre autorisent aussi, peut-être, à essayer les remèdes antilépreux (*huile de chaulmoogra, Plicque*). L'emploi des *courants continus stables* (pôle positif sur le renflement médullaire atteint, pôle négatif aux mains) semble avoir quelque utilité ainsi que le *massage* prudent. Par contre, la faradisation des muscles atrophiés peut être nuisible, éveiller des contractures et aggraver l'atrophie. L'*hydrothérapie* n'est utile qu'à titre de tonique général. Utiles au début, les *pointes de feu* sur le renflement atteint, sont, plus tard, contre-indiquées, exposant aux eschares. La suspension est inutile et dangereuse. Cependant, Chipault a obtenu quelque amélioration (disparition des douleurs rachidiennes, des troubles trophiques, atténuation de la scoliose) par l'*élongation permanente de la moelle* à l'aide d'un *corset plâtré* molletonné, largement appuyé sur les hanches et les aisselles et appliqué dans la suspension par les pieds.

T

Tabac. — Voir NICOTIANA.

Tabagisme. — L'abus du tabac, surtout pour les fumeurs qui *avalent leur fumée*, expose à des accidents de divers ordres décrits à l'article *Nicotiana* (v. c. m.). Ces troubles cessent avec la suppression du toxique causal. Comme pour la morphine, et plus encore, il faut recourir à la *suppression brusque*. Dans ce but, le fumeur est édifié sur toute la série de misères qu'entraîne le tabagisme et prévenu que, seule, une mesure radicale et, du reste, tout à fait inoffensive, peut l'en préserver. L'*isolement* est superflu; mais, les premiers jours, il est bon que la présence quotidienne et les conseils du médecin fassent œuvre de suggestion.

Tabes dorsalis. — Bien que les lésions du tabes soient incapables de

régression, certaines formes de la maladie sont pourtant sujettes à des *rémissions*, à des *temps d'arrêt* prolongés, ou même susceptibles de véritables *guérisons cliniques*. Il est aussi des *tabes bénins*, à marche très lente, compatibles avec une longue existence tolérable.

Suivant les cas, le traitement peut prétendre à viser la *cause* (*syphilis* surtout, *arthritisme, surmenage nerveux*), la *lésion spinale* ou seulement les *sympômes*.

I. **Traitement antisyphyllitique.** — Il est certain que les tabétiques sont syphilitiques dans la proportion de 90 p. 100 (Fournier, Erb, etc.). Fournier, en rattachant le tabes à la *parasyphilis*, le tient pour rebelle à la *médication spécifique*. Cependant, celle-ci compte quelques succès positifs et est reconnue efficace

par toute une école (Jullien, Erb, Gaucher, Spillmann, Grasset, Babinski, Leredde, Maurice Faure, Jean Heitz, Laussedat, etc.); mais son efficacité est contestée par un nombre important d'auteurs: Charcot, Benedikt, Fournier, Picot, Teissier, Raymond, Hallopeau, etc. Pour le P^r Raymond, le traitement mercuriel agirait plus sur les *accidents de la syphilis cérébro-spinale* que sur le tabes lui-même. Selon P. Marie, il concourt à prévenir l'éclosion de complications de nature syphilitique comme l'*artérite chronique* et la *paralyse générale*. Hallopeau n'admet l'utilité du traitement spécifique que chez les syphilitiques offrant les signes précurseurs du tabes. Fournier refuse au mercure presque toute action sur la parasyphilis (Voir SYPHILIS). En somme, le traitement spécifique doit être tenté: 1° contre les tabes suivant de près la syphilis, surtout si des accidents cutanés, bucco-pharyngés, osseux ou méningo-encéphaliques la dénoncent; 2° contre ceux qui semblent ressortir à une syphilis dont le traitement fut notoirement insuffisant. Il sera au contraire à déconseiller chez: les amaigris, les dyspeptiques, les cachectiques, les malades ne tolérant pas le mercure ni l'iode, ceux qui ont déjà subi, sans succès, une cure spécifique. Comme mode thérapeutique, la préférence sera donnée soit aux *frictions d'onguent napolitain* (avec 5 à 6 gr. d'onguent; séries de 50 à 60 suivies de 4 mois de repos), soit, mieux, aux *injections de biiodure, d'huile grise* ou de *calomel* (Voir SYPHILIS) qui, pourtant, exposent davantage aux accidents douloureux et aux amyotrophies. Avec le mercure, on peut faire alterner (pendant les périodes de repos) l'*iodure de potassium* (1, 5, 6, 8 gr.) (Grasset, Gilles de la Tourette, etc.), principalement s'il y a coïncidence d'accidents tertiaires, de lésions méningées (Erb). Quand l'iodure est mal supporté, on peut lui substituer le *chlorure d'or* et de *sodium* (5 à 10 milligr.). Dans ces limites, la médication spécifique pourrait amener une rémission, parfois la guérison clinique du tabes, favoriser les temps d'arrêt dans le processus, con-

jurant l'effet des toxines syphilitiques sur le système vasculaire, les méninges, la moelle. Il semble particulièrement efficace sur les accidents nouveaux ou les symptômes anciens en voie de progression. (Maurice Faure). Quant au traitement systématiquement préventif de la syphilis en évolution, s'il n'écarte pas certainement l'éventualité du tabes, il semble toutefois en rendre les accidents moins graves.

II. **Traitement du terrain arthritique.** — Aux *tabétiques arthritiques*, Grasset prescrit: 50 centigr. d'*iodure alcalin* (associé, en cas d'intolérance, au *salol* ou au *bicarbonate de soude*) 10 jours par mois; 50 centigr. de *lithine*, dans un verre d'*eau de Vichy* ou de *Vals*, les 10 jours suivants, et 50 centigr. de *liqueur de Fowler* ou de *soufre sublimé* les 10 derniers jours. En outre s'impose l'hygiène qu'exige l'arthritisme: *régime lacto-végétarien* mitigé excluant les aliments riches en toxines; *eau d'Évian* comme boisson; *exercice* modéré, abstinence de tout surmenage physique ou moral, de boissons alcooliques, de tabac; vie paisible, exempte d'émotions; hygiène sexuelle sévère.

III. **Traitement de la sclérose.** — On cherche à suspendre ou à ralentir la marche de la sclérose par: l'*iodure de sodium* ou de *potassium* (50 centigr. à 1 gr.), la *teinture d'iode fraîche* (V à VI gouttes); le *nitrate d'argent* (Charcot, Vulpian, Erb) donné en pilules de mie de pain à la dose de 1 centigr. ou moins par pilule (3 à 5 pilules); le *chlorure d'or* préconisé par Rosenbaum, en piqûres de 2 à 5 milligr. (3 fois la semaine); le *protargol* (3 centigr. en pilules, poudre ou potion, Adler); enfin, par l'*ergot de seigle* (50 centigr. de poudre fraîche en 2 fois, Charcot, Lépine, Magnan) donné en séries courtes et prudemment, lors des *poussées aiguës* ou *subaiguës*.

IV. **Traitement du syndrome tabétique.** — Mainte fois a été vérifiée l'utilité des *pointes de feu* légères et clairsemées (pour laisser place à d'autres et en assurer la prompte guérison), appliquées en séries, le long des *gouttières vertébrales*. Le *massage* est capable d'amener

quelque amélioration, sous forme d'*effleurage* d'abord, puis de *pressions successives*, de plus en plus appuyées, avec les pouces, selon la direction des espaces intercostaux, puis en dehors des apophyses transverses (Leclerc). Le *massage vibratoire* est quelquefois efficace.

La *suspension* (v. c. m.) a pu amender, parfois, la plupart des symptômes tabétiques.

L'*elongation de la moelle* obtenue par *flexion du rachis*, a, dans nombre de cas, déterminé de notables améliorations surtout des symptômes douloureux et des troubles génito-urinaires. Elle est réalisée, soit selon le procédé de R. Blondel, à l'aide d'une *courroie rapprochant les genoux du menton*, en passant sous les jarrets et derrière le cou; soit avec l'*appareil de Gilles de la Tourette et Chipault* composé de courroies qui, à l'aide de mouffes, exercent sur le thorax et les membres inférieurs, des tractions progressives atteignant, en 3 ou 4 séances (de 8 à 12 minutes), la force de 70 kg. La méthode est contre-indiquée: dans les *tabes à marche lente* ou à *marche aiguë*; dans ceux parvenus à la 3^e période; chez les sujets à *disques intervertébraux trop relâchés* (elongation excessive) et chez les *obèses*.

L'*électrothérapie* sous ses divers modes peut aussi améliorer plus ou moins le tabes, sous la forme soit de *galvanisation spinale* avec des électrodes de 150 cm² sur les régions lombaire et cervicale et des courants de 10 à 15 milliampères (E.-A. Weil), soit de *franklinisation* (étincelles et frictions électriques sur le tronc et les membres inférieurs, Vigouroux) ou de *honte fréquence* (Eve-rard).

L'*hydrothérapie tiède* modifie heureusement l'*état nerveux* et l'*élément arthritique*. On lui donne la forme soit de *bains prolongés* à 33°-35° (3/4 d'heure 3 fois par semaine, par séries de 12 à 18) suivis de repos au lit (sédatifs contre les *douleurs fulgurantes*), soit de *douches tièdes* (contre les *néorites*), de *bains sulfureux* ou *carbo-gazeux* (de 8 à 15 minutes à 35°-32°) dans les *formes torpides*.

A l'*hydrothérapie* se rattachent les *cures thermales*, très utiles quand la fatigue qu'elles entraînent est tolérable pour le malade. La station de choix est *La Malou*. Une seule cure en juillet ou en août, ou mieux, deux cures (une en mai, une en septembre) ont souvent un effet très favorable sur les douleurs fulgurantes, les crises gastriques, les troubles sphinctériens, ou même, sur l'évolution d'ensemble du processus tabétique. D'autres stations rendent encore des services: *Royat* (bains carbo-gazeux), *Néris*, *Plombières*, *Ragatz*, *Aix-la-Chapelle*, dans les tabes avec hyperesthésie et éréthisme; *Balaruc*.

Traitement des douleurs fulgurantes et autres. — Les *douleurs superficielles* sont soulagées par l'application de *compresses imbibées de chloroforme* et recouvertes d'imperméable, par de courtes *applications froides locales*, par les *injections de cocaïne* faites à la partie supérieure de la région douloureuse (1 ou 2 centigr. procurent une heure ou 2 de calme, W.-R. Gowers), par la *galvanisation* avec une électrode positive imbibée d'une solution à 6 ou 10 p. 100 de cocaïne, par les *applications chaudes* (linges chauds; sacs de sable chaud). Les *douleurs profondes* sont surtout justiciables des analgésiques internes: *opium* (pilules de 3 centigr. d'*extrait thébaïque* et de 2 centigr. d'*extrait de belladone*; *laudanum X à XX gouttes*); *piqûres de morphine* (1 à 2 centigr.) qu'il convient de réserver aux crises intenses et ne devant être faites que par le médecin lui-même (pour éviter la morphinomanie); *antipyrine* (1 à 3 gr. par cachets de 25 centigr. avec même dose de *bicarbonate de soude*, ou, par *voie rectale* en cas d'intolérance), *pyramidon* (30 à 90 centigr.), *aspirine* (2 à 3 gr.), *phénacétine* (1 gr. 50 à 2 gr. par cachets de 50 centigr.), médicaments à prescrire isolément, ou en associations, ainsi que l'*acétanilide* (1 à 3 gr. par cachets de 25 centigr.), l'*exalgine* (50 centigr. à 1 gr. par cachets de 25 centigr.) ou la *lactophénine* (4 à 8 cachets de 25 centigr.). W.-R. Gowers préconise le *chlorure d'aluminium* (30 à 60 centigr., 3 fois par jour), Lemoine

(de Lille), le *bleu de méthylène* (50 centigr. à 1 gr.); Nègro, Combemale et Chabert opposent aux douleurs fulgurantes la *santonine* à la dose de 15 centigr. par jour, en 3 fois, pendant 4 à 5 jours tous les 2 mois. On peut encore recourir à l'*aconitine* (1/4 à 1/2 milligr., surtout dans les névralgies du trijumeau), à l'*hyosciamine* (1/2 milligr.), au *bromure de strontium* (2 gr.), au *pinceau électrique*, aux *pulvérisations de chlorure de méthyle*, à la *ponction lombaire*, aux *injections intra-rachidiennes* ou plutôt *épidurales* (v. c. m.), de *cocaïne* ou de *stocaïne*, enfin, à la *radiothérapie* le long du rachis (Zimmern).

Traitement des crises gastriques. — Il fait l'objet d'un article spécial (Voir CRISES GASTRIQUES). Rappelons qu'il faut préciser le *chimisme stomacal* pour savoir opposer à la dyspepsie un régime approprié (*alcalins* à hautes doses en cas d'hyperesthésie gastrique). Contre la douleur, a été épuisée toute la gamme des analgésiques locaux et généraux: *eau chloroformée diluée* de son poids d'eau; *oxalate de cérium* (5, 10, 15 centigr. 3 à 4 fois par jour avec de la *cocaïne*), *nitrite de soude*, recommandé par Raymond, en injections hypodermiques (un c. c. d'une solution à 1, 2 puis 3 p. 100 pendant 10 jours, puis 10 jours de repos; *ponction lombaire* (Debove), et, dans les cas rebelles, piqûre de morphine, bien souvent l'unique ressource.

Traitement des crises diarrhéiques. — Elles cèdent souvent au *sulfate d'atropine* (1/2 à 1 milligr.) et à l'antiseptie intestinale (*benzo-naphtol*, *hopogan*).

Les *troubles du sphincter anal* sont atténués par la *strychnine*, l'*ergotine*, les *lavements très chauds* (Tripier), et, dans certains cas, par la *rééducation*.

Traitement des troubles génito-urinaires. — L'*incontinence d'urine* ressortit aussi à la *strychnine*, à l'*ergot* et à la *faradisation de l'urèthre*. La *rétention d'urine* nécessite le *cathétérisme périodique aseptique* associé à des *lavages boriqués* de la vessie, répétés 2 fois la semaine. Les troubles vésicaux comptent parmi les plus rebelles, ils cèdent quelquefois aussi à la *rééducation* (s'ils dépendent

des muscles de la paroi abdominale et du périnée). La période d'*éréthisme génital* exige parfois l'emploi des *bains de siège froids* et du *bromure de camphre*.

Traitement des crises laryngées. — L'*ictus laryngé*, un des accidents les plus graves du tabes, est justiciable de la *morphine*; des inhalations d'*éther*, de *chloroforme*; des applications chaudes devant le cou, et, quand l'asphyxie est menaçante, de la *trachéotomie*.

Traitement de l'incoordination. — Outre les médications générales déjà mentionnées, l'*ataxie* est surtout amendée par les méthodes de *rééducation* (v. c. m.) imaginées par Frenkel. Elles sont du reste appliquées dans les stations thermales fréquentées par les tabétiques, notamment à La Malou. Leur intervention est contre-indiquée durant les phases aiguës du tabes.

Traitement des troubles oculaires. — Les paralysies (non transitoires) des muscles de l'œil peuvent être atténuées ou corrigées par l'*électrisation des muscles paralysés* ou par des *sections tendineuses* (Chevallereau). A l'*atrophie du nerf optique* on a opposé les injections de *chlorure d'or* (VI à XX gouttes d'une solution à 2,5 p. 100, Galéowski et Despagne) ou les *courants continus faibles*, avec une électrode sur chaque temple.

Traitement des troubles trophiques. — Les *douleurs des arthropathies* peuvent céder à l'*aspirine* (2 à 3 gr., P. Marie et Pécharmant) plus efficace que le *salicylate de soude* et le *salol*; au *massage*, à la *compression ouatée*, aux *pointes de feu* qui agissent en même temps sur l'*épanchement articulaire*; à la *pommade au dermatol*. Quand l'épanchement est abondant, une *ponction* bien aseptique est indiquée.

Les *amyotrophies localisées* sont justiciables soit de la *galvanisation rythmée*, soit de la *faradisation* à intermittences rares avec la bobine à gros fil.

Le *mal perforant* peut guérir par le simple *repos prolongé* avec *pansement antiseptique de la plaie*. Souvent, il y faut joindre la *faradisation* (bobine à gros fil, intermittences lentes) *quotidienne du nerf tibial* et de ses branches terminales, avec

une électrode très petite placée derrière la malléole interne, sur le tronc du nerf, et une autre en arrière de l'ulcère (Crocq de Bruxelles). Les succès les plus durables sont dus à l'élongation du nerf plantaire (interne ou externe) avec curetage de l'ulcère comprenant l'ablation des os nécrosés et l'excision des bords épidermiques (Chipault).

Traitement de la dénutrition et de l'asthénie. — L'état général des tabétiques doit être soutenu par tous les moyens : repos en plein air, alimentation substantielle, usage des toniques (fer, quinquina, arséniate de strychnine, arrhénal, cacodylate de soude en piqûres, formiate de soude, glycéro-phosphates; injections de sérum artificiel ou marin, de phosphate de soude.

A la phase d'incoordination, il importe de différer le plus possible, par l'emploi du chariot, le confinement au lit qui, trop souvent, accélère la dénutrition par l'anorexie qu'il entretient et les eschares qu'il favorise.

Psychothérapie. — Sans parler des associations hystéro-tabétiques (fréquentes), les ataxiques, toujours plus ou moins sujets à la neurasthénie qui exagère un grand nombre de leurs maux, sont particulièrement sensibles à une suggestion intelligente et soutenue faite d'exhortations, d'encouragements leur apportant constamment le réconfort moral et, par contre coup, physique.

Tablettes. — Voir PASTILLES.

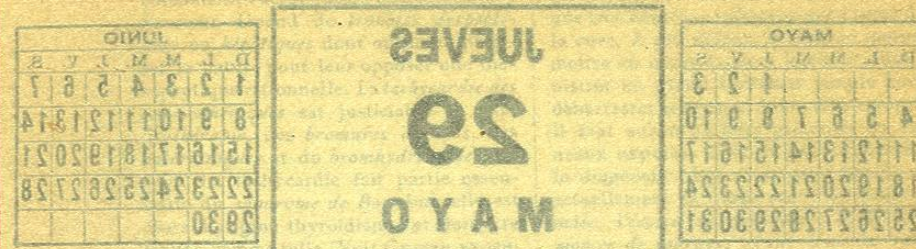
Tachycardies. — La tachycardie est tantôt un symptôme relevant de causes variables qu'il faut dépister pour les atteindre; tantôt un processus isolé, la tachycardie paroxystique essentielle, dont la pathogénie demeure encore obscure.

I. Tachycardie paroxystique essentielle. — Pendant l'accès le repos absolu dans le décubitus latéral droit, la tête un peu basse, est de rigueur pour prévenir la syncope, ainsi que le régime lacté. Le traitement médicamenteux est très infidèle; on a préconisé : les inhalations de nitrite d'amyle (dangereuses pour Huchard), le bromure de potassium, la valériane et ses dérivés, l'antipyrine (Huchard), l'ergotine (1 gr.) associée à la

caféine (25 centigr., Huchard), les injections intra-veineuses massives (1 litre 1/2) de sérum artificiel qui ont donné un succès à Chauffard. La digitale et la digitaline visent moins l'accès lui-même que l'hyposystolie qui est une des conséquences de la maladie. Contre les paroxysmes, la meilleure ressource est encore la piqûre de morphine (Debove). Au syndrome ont encore été opposés des agents locaux et physiques divers : pulvérisations de chlorure de méthyle ou sac de glace sur la région précordiale; pulvérisations d'éther sur la colonne vertébrale; faradisation ou galvanisation du pneumogastrique; compression du pneumogastrique gauche au cou, à la hauteur du cartilage thyroïde (Dubois, de Berne); compression de la région précordiale; séries de longues et profondes inspirations (pour décharger le ventricule droit).

Dans l'intervalle des crises, tout surmenage, tout excès, toute émotion est à éviter; le café, le tabac, l'alcool seront interdits. L'usage prolongé de l'arsenic est utile (Barié). Huchard conseille l'emploi de l'ergotine associée à la noix vomique, Desplats, celui du bromure de potassium (5 gr. par jour).

II. Tachycardies symptomatiques. — Leur traitement est essentiellement variable avec leurs causes. La tachycardie des toxi-infections (diphthérie, tétanos, grippe, fièvre typhoïde, septicémies) est justiciable de la médication antitoxique : sérothérapie, balnéation, régime lacté, antiseptie. Les tachycardies toxiques (digitale, belladone, café, tabac, etc.) cessent par la suppression du poison causal. La tachycardie des tuberculeux (avec hypertension artérielle), indice d'une forme sévère, ressortit au traitement général de la bacillose. Celle du paludisme cède à la médication quinquina. La tachycardie des cardiopathies organiques, de l'artériosclérose, des aortites réclame le traitement de la maladie de cœur en cause, de l'athérome, de l'aortite. A la tachycardie des adolescents conviennent les exercices modérés, les phosphates et la médication arsenicale. A celle de la ménopause seront opposés les antispasmo-



Jueves Mayo 29

MAYO						
D.	L.	M.	M.	J.	V.	S.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUEVES
29
MAYO

JUNIO						
D.	L.	M.	M.	J.	V.	S.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

1930

Visite a San Costillo y
su esposa Natalia del Cuy - 3 -
Cursul y reunion
a un sobrio 1

Visite a San Costillo y
su esposa Natalia del Cuy - 3 -
19 del puente
Cursul y reunion
a un sobrio 2
Severo 17 del puente
a un sobrio

Jueves, Mayo 29

diques (*bromures, iodures, valériane*), les laxatifs ou l'*opothérapie ovarienne*. Quelquefois, la tachycardie est entretenue par une affection utéro-ovarienne qui exige un traitement gynécologique. Très fréquemment, l'accélération des battements du cœur dépend de troubles dyspeptiques ou hépatiques dont on devra préciser la nature pour leur opposer une thérapeutique rationnelle. La tachycardie des neurasthéniques est justiciable de l'*hydrothérapie*, des *bromures alcalins*, des *valérianiques* et du *bromhydrate de quinine*. La tachycardie fait partie essentielle du *syndrome de Basedow*; elle est alors d'origine thyroïdienne et doit être traitée comme telle (Voir GOITRE EXOPHTHALMIQUE). La thérapeutique reste, par contre, à peu près désarmée contre les tachycardies liées : à la *compression* (tumeurs du médiastin) ou à la *névrite du pneumogastrique* (diphthérie, alcoolisme, saturnisme); aux *myélites ascendantes*, aux *lésions bulbaires*.

Tæniias. — Les espèces les plus répandues en Europe sont : le *tænia solium* ou *armé*, le *tænia saginata* ou *inermé* et le *bothriocephalus latus*.

Le *ver solitaire* se développe après ingestion de la chair du porc ladre qui le renferme à l'état de *cysticerque*. Le *cysticerque* du *tænia inermé* est absorbé avec la viande de bœuf. L'évolution du *bothriocephale* est encore obscure; son développement semble imputable à l'ingestion de certains poissons : *sépa* (du lac Léman), *saumon*, *lotte*, *brochet*. Ces notions étiologiques dictent la prophylaxie des *tæniias* consistant principalement : 1° dans la surveillance étroite des viandes de porc et de bœuf livrées à la consommation; 2° dans la consommation exclusive de ces viandes après cuisson suffisante (n'employer crue que la viande de mouton ou de cheval); 3° dans la cuisson prolongée des poissons indiqués plus haut.

Traitement. — L'emploi de tout anthelminthique doit être précédé d'une sorte de cure préparatoire, de 24 à 72 heures de durée, ayant pour but de modifier les conditions de l'entozoaire et de le rendre plus facilement vulnérable par

les médicaments employés. Une alimentation dans laquelle interviennent presque exclusivement les viandes salées et fumées, les harengs marinés, l'ail, les oignons, l'échalote, et, en général, tous les condiments fortement sapides, exerce une très heureuse influence sur l'issue de la cure. A son défaut, il faut, au moins, mettre en usage la diète lactée et administrer un grand lavement simple pour débarrasser le rectum. Avant d'intervenir, il faut encore se faire présenter les anneaux expulsés dont la vue confirmera le diagnostic. Les principaux ténifuges actuellement en usage sont : la *fougère mâle*, l'*écorce de grenadier*, et les *semences de courges*, ayant tous la propriété d'engourdir ou de tuer le tænia qu'un purgatif devra ensuite expulser. Après l'absorption du vermifuge, le malade gardera le lit pour éviter les vertiges et les nausées que provoque souvent la médication. Il se présentera ensuite à la garde-robe sur un vase plein d'eau tiède, afin de prévenir la rupture du ver pendant son expulsion. En cas d'échec (tête non expulsée), il faut attendre, pour intervenir de nouveau, que des anneaux reparassent dans les selles (environ 3 mois).

La *fougère mâle* (v. c. m.) est prescrite sous forme d'*extrait éthéré* (fraîchement préparé) à la dose de 6 à 8 gr. (adulte) divisés en capsules de 50 centigr. habituellement additionnées de *calomel* (5 centigr. pour chaque capsule de Créquy); le malade les absorbe 2 par 2 à 10 minutes d'intervalle. Si, au bout de 2 ou 3 heures, il n'a pas expulsé le tænia, il doit prendre de l'*eau-de-vie allemande* (30 gr.) ou un cachet de *scammonée*. Boas préfère au calomel un *purgatif salin* pris seulement 6 heures après le vermifuge. L'extrait de fougère est donné aux enfants sous forme d'*électuaire* ou en *potion*, à la dose de 1 à 4 gr. selon l'âge. Après les préparations de fougère mâle, on devra s'abstenir d'*huile de ricin* qui favoriserait la dissolution de la *filicine*, produit toxique. Les signes d'intoxication par la fougère mâle consistent en : *comissements*, *diarrhée*, *vertiges*, *tétanie*, *collapsus*, plus rare-

ment, *ictère*, *albuminurie* et *glycosurie*.

L'écorce de racine de grenadier (v. c. m.) s'emploie sous forme de macéré-décocté. Pour un adulte, on laisse macérer à froid, pendant 24 heures, 60 à 75 gr. de poudre d'écorce de racine de grenadier dans 1 litre d'eau, on réduit par évaporation (à feu doux, pour éviter l'ébullition qui entraînerait la perte des alcaloïdes par volatilisation) à 300 c. c. environ, on passe sur une toile, et on administre le liquide en trois ou quatre fois, dans l'espace de trois heures, en lui ajoutant du sirop d'écorces d'oranges amères pour masquer l'amertume, et, 3/4 d'heure plus tard, 30 gr. d'eau-de-vie allemande ou 30 à 40 gr. d'huile de ricin. Le purgatif est indispensable, non seulement pour expulser le ver, mais aussi pour prévenir les effets toxiques du ténifuge (*mal de tête, vertiges, étourdissements, paralysies musculaires, troubles visuels*). En raison de la toxicité de la pelletière, l'écorce de grenadier est impropre à la médecine infantile et contre-indiquée chez les femmes enceintes, les débilités, les vieillards. Presque toujours, l'emploi de la poudre d'écorce fraîche de racine de grenadier en macéré-décocté (voir GRENADIER) est préférable à celui de la pelletière (couteuse et trop toxique).

On n'emploie pas la Pelletière en nature pour les mêmes raisons qui doivent faire rejeter la Santonine, à savoir : action toxique due à la trop facile absorption du principe actif qui, se trouvant dans les produits naturels à l'état de combinaison avec le tannin ou mélangé à des huiles essentielles, reste inabsorbé et peut exercer sur place son action parasiticide. En outre, les produits naturels renferment des substances synergiques et auxiliaires de cette action parasiticide exercée au maximum par la pelletière et la santonine.

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Précis de Pharmacologie et de Matière médicale*, p. 790).

Moins actives que les précédents ténifuges, les graines de courge (v. c. m.), inoffensives, trouvent leur emploi chez les enfants. Elles sont données en nature,

mondées, pilées et mêlées à quantité égale de sucre en poudre ou de confiture; une heure après, l'expulsion du ver est obtenue par 30 ou 40 gr. d'huile de ricin. La dose de semences est : pour les enfants, de 25 à 45 gr. selon l'âge; pour les adultes, de 60 à 80 gr.

L'écorce de racine de grenadier s'indique particulièrement contre les *ténias armé et inerme*; l'extract éthéré de fougère mâle, les semences de courge seraient moins actives contre eux, mais plus indiqués, d'autre part, contre le *bothriocéphale*.

Le kouso (45 à 20 gr. de poudre de fleurs desséchées) est de plus en plus délaissé, à cause de son goût nauséabond. La teinture de kamala (2 à 10 gr. selon l'âge), à la fois vermifuge et purgative, trouve encore quelquefois son emploi (plutôt contre le *bothriocéphale*).

Talalgie blennorrhagique. — La talalgie (Swediaur, L. Jacquet) est une localisation particulièrement rebelle du rhumatisme blennorrhagique (voir RHUMATISME INFECTIEUX). Pour guérir, elle exige un repos au lit de plusieurs semaines (jusqu'à indolence complète de la plante du pied à une très forte pression, L. Jacquet). Au repos, on peut associer le massage méthodique du talon et de la plante, les bains surchauffés de 20 minutes (à 43°, dans l'appareil Tallermann, Rénon), les injections, sous la peau des zones douloureuses, d'huile de vaseline (1 c. c.) tenant en suspension 2 p. 100 de salicylate de soude (Dourthe).

Lorsque ces moyens échouent, force est d'intervenir chirurgicalement par l'ablation ou le curettage des bourses séreuses rétro- et sous-calcanéennes.

Talc (Silicate de magnésie hydraté). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre blanche insoluble; à l'état naturel, *talc de Venise*.

Prop. thérap., indicat. — A l'extérieur, employé surtout comme poudre absorbante et isolante : en nature dans les dermatoses enflammées, suintantes ou non (érythème fessier des nourrissons, intertrigo, etc.), les hyperidroses locales, en pommade ou en pâte. Offre l'avantage de ne pas fermenter comme l'amidon. A l'intérieur, antidiarrhéique efficace

(surtout contre l'entérite tuberculeuse) et inoffensif (Debove).

Formes pharmac., doses. — **Usage ext. :** Poudre, pure ou associée à d'autres poudres : oxyde de zinc, sous-nitrate de bismuth, craie, amidon, etc. Pommades, pâtes. — **Usage int. :** 50, 100, 200 gr. en suspension dans du lait. **Enfants**, 5 à 10 gr. par année.

Poudres :

a) Talc	} aa 10 gr.
Oxyde de zinc	
Tannin	1 —

Hyperidrose palmaire.

b) Talc	55 —
Acide salicylique	1 gr.
Amidon	5 —

Hyperidrose.

Tallermann (Appareil de). — Appareil de thermothérapie consistant en une étuve de cuivre, hermétiquement close, dans laquelle est introduit le membre à traiter, isolé de la paroi par des briquettes enveloppées d'amiante. La chaleur, qui peut atteindre 100° à 150°, est fournie, en général, par une rampe à gaz, et constatée par un thermomètre dont le réservoir plonge dans l'étuve. Les séances durent de une demi-heure à une heure, en moyenne; pendant ce temps, on ouvre plusieurs fois l'appareil pour donner issue aux vapeurs exhalées, dont la présence rend la chaleur moins tolérable.

L'air surchauffé, en activant les fonctions cutanées et la circulation, favorise l'élimination des déchets; en outre, il agit sur les extrémités nerveuses comme analgésique et, sur les agents pathogènes, comme bactéricide.

Ses applications sont très nombreuses : arthropathies et synovites traumatiques, rhumatismales, blennorrhagiques ou goutteuses; rhumatisme déformant; rhumatisme musculaire, névralgies, ulcères rebelles, gommés syphilitiques, chancre mou, dermatoses diverses, etc.

L'appareil de Tallermann est d'un prix élevé, aussi a-t-on tendance actuellement, à lui substituer des instruments

plus maniables et moins onéreux tels que le *thermatrophore* (v. c. m.) du Dr Ostwalt.

Tamarin. — *Tamarindus indica* (Légumineuses-Cæsalpinées). Le fruit, gousse noirâtre, longue de 6 à 15 cm, large de 2 à 3, présente un mésocarpe spongieux dont la pulpe brunâtre, d'odeur vineuse, de saveur aigrelette et sucrée, contenant : du sucre, des acides tartrique, citrique, malique, acétique, etc., de la gomme et de la pectine, offre, à l'état frais, des propriétés laxatives et rafraîchissantes, aux doses de 20 à 60 gr. Cette action paraît due à un principe spécial encore inconnu; elle se traduit par des selles séreuses. Le produit spécialisé sous le nom de *Tamar indien* consiste en pastilles de pulpe de tamarin additionnées de séné et pralinées de chocolat.

Formes pharmac., doses. — Infusion (20 à 50 p. 1000) à prendre par verres (*enfants*, 10 à 20 p. 1000). Conserve 20 à 60 gr., incorporée à du sucre, ou dans 300 à 400 gr. d'eau.

Tanaisie. — *Tanacetum vulgare* (Composées). Les sommités fleuries renferment : un principe amer, la *tanacétine* (analogue ou identique à la santonine) et une essence voisine de celle de l'absinthe, mélange de *thuyone*, de *camphre* et de *bornéol*, offrant des propriétés convulsivantes énergiques. Les fleurs sont utilisées comme anthelminthique contre les ascarides et les oxyures.

Formes pharmac., doses. — **Usage int. :** infusion (5 à 10 p. 1000). Poudre 2 à 4 gr. — **Usage ext. :** infusion 5 à 15 gr. p. 100, en lavement.

Tannalbine. — **Caract. phys. et chim.** — *Tannate d'albumine* représentant moitié de son poids de tannin. Poudre jaune-pâle, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et les acides, se dédoublant lentement en milieu alcalin (dans l'intestin) en albumine et tannin. Traverse l'estomac sans l'irriter. C'est la seule forme sous laquelle l'administration du tannin de noix de galle soit bien supportée par l'économie.

Prop. thérap., indicat. — Astringent, antidiarrhéique, indiqué dans les diar-

rhées chroniques, la diarrhée des tuberculeux, des dyspeptiques, des nourrissons; inefficace contre les diarrhées infectieuses et toxiques.

Formes pharmac., doses. — Usage int. : 2 à 4 gr. par cachets de 25 à 50 centigr. **Enfants**, 25 centigr. à 1 gr. 25.

Tannate de mercure. — Voir MERCURE.

Tannate d'orexine. — Voir OREXINE.

Tannate de pelletière. — Voir GRENADIER.

Tannigène. — *Caract. phys. et chim.* — Éther triacétique du tannin (tannin dans lequel trois oxhydriles sont remplacés par trois radicaux acétyle); poudre jaune-grisâtre, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et dans les acides, soluble dans l'alcool; se dédouble dans l'intestin, milieu alcalin, en tannin et acétate.

Prop. et empl. therap. — Astringent, antidiarrhéique, mêmes usages que la tannalbine (v. c. m.). Utilisé aux doses de 2 à 4 gr., en cachets de 50 centigr. à 1 gr., ou en poudre délayée dans un liquide. **Enfants**, 40 à 60 centigr. avant 1 an, 60 centigr. à 1 gr. après, par prises de 20 centigr.

Tannin (Acide gallotannique). — *Caract. phys. et chim.* — Retiré de la noix de galle. Masse spongieuse d'un blanc-jaunâtre, de saveur extrêmement astringente, très soluble dans l'eau, l'alcool et la glycérine, soluble aussi dans l'éther aqueux mais fort peu dans l'éther anhydre. Les *tannins dits pathologiques* (dont le tannin ordinaire, ou de noix de galle est le type) possèdent des propriétés astringentes extrêmement énergiques, tannent les peaux et colorent en noir (encre) les sels ferriques; les *tannins dits physiologiques*, (tannins de cachou de ratanhia, etc.) beaucoup moins astringents, tannent moins ou pas du tout les peaux et donnent, avec les sels ferriques, des colorations variant du vert foncé au gris-verdâtre; en outre, les tannins physiologiques ne se dédoublent pas sous l'influence des acides ou de la fermentation, tandis que les tannins pathologiques se dédoublent (sous l'influence des acides faibles, par fermentation, ou spon-

tanément) en acide gallique et une variété de glucose.

Effets physiol. et tox. — Paraît absorbé dans l'intestin, à l'état de combinaison albumino-tannique. Action locale fortement astringente, déshydratante et irritante. Ingré, il entrave la digestion, provoquant souvent de la gastralgie et des nausées, de la diarrhée ou une constipation opiniâtre. On lui a attribué une action hémostatique générale et anti-sudorale (?); des effets réducteurs ou, au contraire, stimulants sur la sécrétion urinaire. Le tannin est, de plus, antiputride et désodorisant.

Prop. therap., indicat. — *A l'intérieur*, préconisé : comme astringent, contre les diarrhées chroniques, la dysenterie; comme hémostatique dans les hémorragies gastriques ou intestinales, les hémoptysies, les hématuries. Vanté également dans le traitement de la phthisie pulmonaire apyrétique (efficacité douteuse), du mal de Bright. Contre-poison utile dans les cas d'intoxication par les alcaloïdes (strychnine, morphine, etc.); par les composés métalliques ou les préparations antimoniales. L'usage du tannin de noix de galle à l'intérieur n'est pas recommandable, ou du moins, il ne doit être prescrit que sous des formes inoffensives pour la muqueuse digestive (extraits végétaux riches en tannin ou composés tels que le tannigène et, surtout, la tannalbine, (v. c. m.). *A l'extérieur*, utilisé comme astringent sur les muqueuses génitale (herpès génital, leucorrhée), pharyngée, nasale (ozène), anale (hémorroïdes, fissure), et sur la peau (engelures, eczéma, hyperidrose, intertrigo, gerçures du mamelon, etc.) ainsi que comme hémostatique externe.

Formes pharmac., doses. — Usage int. : le tannin de noix de galle doit être rigoureusement prosaït, en nature, pour l'usage interne. On le remplace avantageusement par les tannins de cachou, de ratanhia, etc., dits *tannins physiologiques*, c'est-à-dire formés par synthèse naturelle au cours du développement de la plante, et par opposition aux *tannins pathologiques*, c'est-à-dire formés acci-

dentellement et sous l'influence de conditions anormales (Voir NOIX DE GALLE). Il est cependant utilisé sous forme de dérivé iodo-tannique. — *Usage ext.* : Solutions pour injections vaginales, uréthrales, lavements, gargarismes, collyres. Glycéré et crayons à 1 p. 5. Pomme à 10 p. 100. Suppositoires.

Pilules :

Tannin de cachou . . . 10 centigr.
Aloès du Cap 2 —
Extrait de quinquina . 10 —

Pour une pilule; 1 à 2 au milieu de chaque repas.

Glycéré :

Tannin 1 gr.
Glycérine 50 —
Eau distillée de roses . . . 20 —

Gerçures du mamelon (Brocq).

Pommade :

Tannin 1 gr.
Huile de bouleau . . . II gouttes.
Beurre de cacao 40 gr.
Huile de ricin 3 —
Essence de badiane . . . V gouttes.

Gerçures des lèvres (Brocq).

Solutions pour injections :

a) Tannin à l'éther 5 gr.
Infusé de feuilles de noyer. 1000 —
Pour injections vaginales (leucorrhée).

b) Tannin à l'éther 1 gr.
Vin aromatique (ou infusé de roses de Provins) . . 125 —
Pour injections uréthrales (blennorrhagie).

Suppositoire (hémorroïdes, fissures) :

Tannin à l'éther 25 centigr.
Poudre d'opium 10 —
Beurre de cacao } āā 2 gr.
Lanoline }

Lavement :

Tannin à l'éther 2 à 5 gr.
Infusé de bistorte 500 —

Liquide pour pulvérisations :

Tannin à l'éther } āā 5 gr.
Borax }
Extrait de ratanhia 10 —
Eau bouillie 500 —

En pulvérisation 5 à 6 fois par jour, avec un pulvérisateur de Lucas-Championnière (œdème de la glotte chez les enfants).

Tannoforme. — *Caract. phys. et chim.* — Produit de condensation de l'acide tannique et de l'aldéhyde formique. Poudre fine, blanc-rougeâtre, légère, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les solutions alcalines.

Prop. therap., indicat. — Astringent et antiseptique, utilisé 1° *localement* : contre certaines dermatoses (eczéma, impétigo, zona, intertrigo), contre les eschares, les brûlures, l'ulcère de jambe, l'hyperidrose, les hémorroïdes, le chancre mou, le prurit vulvaire des diabétiques; 2° *à l'intérieur*, comme anti-diarrhéique, surtout chez l'enfant.

Formes pharmac., doses. — Usage ext. : poudre pure ou composée. Pommade à 10 p. 100. Suppositoires à 5 p. 100 — *Usage int.* : 1 à 2 gr. en cachets. **Enfants**, 25 à 60 centigr.

Poudre :

Tannoforme 5 gr.
Talc pulvérisé 20 —

Hyperidrose des pieds.

Tanno-phosphate de créosote. — Voir CRÉOSOTE.

Tarasp. — Village de Suisse, canton des Grisons, dans le voisinage de Schuls, chef-lieu de l'Unter-Engadine. Les sources jaillissent d'une même nappe, sur les deux rives de l'Inn, à Tarasp et à Schuls. Altitude 1225 m. Eaux froides (6°5-11°5), les unes chlorurées-sulfatées-sodiques-bicarbonatées-mixtes, les autres ferrugineuses-bicarbonatées, d'autres sulfureuses accidentelles et ferrugineuses. On trouve, en outre, dans ces différentes sources, des traces de bore, de brome, de lithium, de cæsium, de rubidium, de thallium, de strontium, de baryum, ainsi

que des gaz rares (néon, argon et, surtout, hélium). Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches.

Principales indications — Chaque groupe de sources correspond à des indications particulières (chlorurées-sulfatées-bicarbonatées aux affections de l'appareil digestif et des voies urinaires, ferrugineuses-bicarbonatées à la chloro-anémie, sulfureuses aux affections herpétiques, pour ne parler que des appropriations principales); mais, dans tous les cas, la cure hydrominérale est, à la station de Tarasp-Schuls largement aidée et stimulée par la cure d'altitude. Les sources ferrugineuses-bicarbonatées sont les plus importantes.

Tartrate d'antimoine et de potasse. — Voir ANTIMOINE.

Tartrate borico-potassique (*Crème de tartre soluble*). — *Caract. phys. et chim.* — Écailles transparentes, de saveur acide, solubles dans moins de leur poids d'eau, insolubles dans l'alcool et l'éther.

Prop. therap., indicat. — Diurétique à faible dose (5 à 10 gr.). Purgatif à dose élevée (15 à 30 gr.).

Formes pharmac. — Limonade (20 p. 1000). — *Incompatib.* avec les acides, les sels de calcium et de plomb.

Tartrate de fer et d'ammoniaque. — Voir FER.

Tartrate de fer et de potasse. — Voir FER.

Tartrate de magnésie. — Voir MAGNÉSIE.

Tartrate acide de potassium (*Bitartrate de potasse. Crème de tartre*). — *Caract. phys. et chim.* — Sel blanc, de saveur aigrelette, soluble dans 180 p. d'eau à 20° et 45 p. d'eau bouillante, presque insoluble dans l'eau alcoolisée. Existe dans le jus de raisin et certains vins légers acides qui, pour cette raison, sont légèrement laxatifs.

Prop. therap., indicat. — A faible dose, diurétique et rafraîchissant; à plus haute dose, purge avec quelques coliques. Préconisé dans les hydropisies; comme laxatif dans la constipation. *A l'extérieur*, entre dans les formules de poudre dentifrice.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: 2 à 4 gr. comme diurétique et rafraîchissant; 10 à 30 gr. comme purgatif en poudres composées, électuaires, cachets. — *Usage ext.*: poudres composées.

Poudre antiphlogistique:

Bitartrate de potasse . . .	} $\bar{a}\bar{a}$ 8 gr.
Azotate de potasse . . .	
Sucre pulvérisé	

Diviser en 12 paquets; un toutes les heures.

Poudre tempérante laxative:

Bitartrate de potasse . . .	} $\bar{a}\bar{a}$ 10 gr.
Sucre pulvérisé	

Bicarbonate de soude	2 —
--------------------------------	-----

Alcoolature de citron	X gouttes.
---------------------------------	------------

Par cuillerées à café dans un verre d'eau sucrée, toutes les demi-heures.

Poudre dentifrice acide:

Bitartrate de potasse . . .	250 gr.
Sucre de lait	200 —
Carmin n° 40	50 centigr.
Essence de menthe	LX gouttes.

Mélanger très exactement et porphyriser.

Tartrate neutre de potassium (*Sel végétal*). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux blancs, amers, solubles dans 4 p. d'eau, peu solubles dans l'alcool.

Prop. et empl. therap. — Diurétique à petites doses (2 à 4 gr.), laxatif à fortes doses (15 à 30 gr.), en solution ou potion.

Mixture fondante:

Tartrate neutre de potasse	15 gr.
Extrait de petite centaurée	} $\bar{a}\bar{a}$ 5 —
Extrait de gentiane	
Eau distillée	200 —

Cuillerée à soupe toutes les heures.

Tartrate de potasse et de soude. — Voir SOUDE (TARTRATE DE) ET DE POTASSE.

Tartre stibié. — Voir ANTIMOINE (TARTRATE D') ET DE POTASSE.

Tartrique (Acide). — *Caract. phys. et chim.* — Cristaux prismatiques blancs, inodores, de saveur très acide, solubles dans 1 p. 4 d'eau, dans 2 p. 5 d'alcool; très solubles dans la glycérine, insolubles dans l'éther.

Prop. therap., indicat. — Sert à préparer les limonades (moins bien toléré que l'acide citrique), le sirop tartrique, les mélanges effervescents. *Comme topique*, usité en dermatologie contre le prurit.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.*: Limonade (1 à 10 p. 1000). Sirop (1 p. 100). Poudres composées. — *Usage ext.*: Glycérolé 1 p. 10. Pommade 5 à 10 p. 100. Solutions (5 p. 1000). Bains (150 à 200 gr. p. bain).

Incompatib. — Avec les alcalis et carbonates (dégagement de gaz), les sels de chaux et l'eau commune qui en contient, les sels de potasse, de plomb, de baryte, de strontiane.

Limonades:

a) Sirop tartrique	100 gr.
Vin rouge	300 —
Eau distillée	700 —

b) Acide tartrique	5 gr.
Sucre pulvérisé	125 —
Huile essentielle d'oranges	X gouttes.

Mélanger très exactement; une cuillerée à soupe par verre d'eau.

c) Acide tartrique	40 gr.
Sirop simple	250 —
Alcoolat de citron	50 —
Eau bouillie	700 —

Glycérolé tartrique:

Acide tartrique	3 gr.
Glycérolé d'amidon	30 —

Prurits. Lichen plan.

Poudre:

Acide tartrique	1 gr.
Talc	} $\bar{a}\bar{a}$ 25 —
Oxyde de zinc pulv.	

Dermatoses suintantes.

Teintures ou Alcoolés. — Solutions concentrées (obtenues par dissolution ou macération dans l'alcool (à 90°, 80°, plus souvent à 60°) ou dans l'éther (*éthérolés*), soit d'un corps chimiquement défini (iode, camphre), soit des principes actifs d'un produit végétal (gentiane, quinquina, etc.) ou animal (musc, castoréum). A de rares exceptions près, elles sont préparées avec 1 (en poids) de la plante traitée pour 5 de véhicule. En petit nombre, les teintures éthérées, ou *éthérolés*, faites avec de l'éther sulfurique pur, un mélange d'éther et d'alcool ou de l'éther acétique, sont généralement au 1/10. Leur évaporation rapide les rend d'un usage peu pratique. Les teintures différent des alcoolatures en ce que les premières (teintures) se préparent avec des plantes desséchées et les secondes (alcoolatures) avec des plantes fraîches. On distingue les *teintures simples*, préparées avec un seul agent médicamenteux, et les *teintures composées*, préparées avec plusieurs.

Teinture d'absinthe composée. — Voir ÉLIXIR STOMACHIQUE DE STOUGHTON.

Teinture d'aloès composée. — Voir ALOÈS.

Teinture d'iode. — Voir IODE.

Teinture de Mars tartarisée. — Voir FER.

Teinture prasoïde. — Voir GLOBULARINE.

Tellurate de soude. — Voir SOUDE (TELLURATE DE).

Teplitz-Schoenau. — Ville de la Bohême, cercle de Leitmeritz, au fond de la vallée de la Biela, entre les monts Erzgebirge et Mittelgebirge. Altitude 216 m. Eaux thermales et hyperthermales (27°-49°), oligométalliques, gazeuses, bicarbonatées-mixtes (surtout sodiques), et contenant des traces de métaux et de gaz rares. Utilisées principalement sous forme de bains et douches, mais aussi en boisson. Une certaine différence d'action résulte de ce que les eaux de Teplitz sont hyperthermales et celles de Schoenau, thermales, ce qui rend ces dernières sédatives alors que les eaux de Teplitz sont excitantes.

Principales indications. — Rhumatisme

sous toutes ses formes, goutte, paralysies, atrophies musculaires, névralgies; certaines manifestations des diathèses scrofuluse et herpétique, affections chirurgicales, blessures par armes à feu. Souvent employées à titre de traitement auxiliaire ou complémentaire dans certaines cures hydrominéales.

Teplitz-Trentschin. — Petite ville de la Hongrie, sur les bords de la Waag, dans une vallée des Karpathes inférieures, au milieu d'une région montagneuse. Altitude 175 m. Eaux thermales (37°-40°6), bicarbonatées-calciques, faiblement sulfatées et sulfureuses accidentelles, à prédominance de sels alcalins. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches, de bains de boue et de vapeur.

Principales indications. — Affections catarrhales des voies respiratoires et urinaires, rhumatismes, affections utérines (surtout liées à la scrofule ou à l'herpétisme), dermatoses.

Térébenthines. — *Caract. phys. et chim.* — Oléo-résines fournies par plusieurs espèces de conifères. Matières demi-fluides, jaune-verdâtre ou jaune-rougeâtre, d'odeur pénétrante, de saveur amère et âcre; insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther et les huiles.

On distingue : 1° la *térébenthine de Bordeaux* (tirée des *Pinus maritima* et *Pinaster*), réservée aux usages vétérinaires ou industriels, 2° la *térébenthine de Venise* ou du *mélèze* (*Larix europæa*), 3° la *térébenthine d'Alsace* tirée du *Pinus Picea*, 4° la *poix blanche* ou *poix de Bourgogne* tirée de l'*Abies excelsa*. Les térébenthines de Venise et d'Alsace sont seules officinales. La distillation sèche des térébenthines donne l'essence de *térébenthine* et une résine solide, la *colophane*. L'essence française, formée par du *térébenthène* ou *pinène gauche*, est un liquide incolore, très mobile, d'odeur pénétrante, de saveur âcre et brûlante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther. Exposée à la lumière, elle absorbe l'oxygène de l'air pour le transformer en ozone dont elle acquiert les propriétés.

Effets physiol. et tox. — Légèrement absorbée par la peau, l'essence de térébenthine l'est davantage par la muqueuse respiratoire. Les faibles doses (moins de 4 gr.) le sont complètement par les voies digestives. Elle s'élimine partie par exhalation pulmonaire, partie par l'urine, à l'état d'acide glycuronique conjugué, lui communiquant une odeur de violette. La faible élimination par les sueurs peut entraîner des érythèmes.

Localement, les frictions d'essence de térébenthine provoquent une vive rougeur avec cuisson douloureuse, et même la vésiculation de la peau qui desquame au bout de 2 à 3 jours. En injection hypodermique, elle entraîne le sphacèle du tissu conjonctif et une suppuration aseptique. En ingestion, chez l'homme, l'essence, très irritante pour la muqueuse digestive, détermine souvent du pyrosis, de la gastralgie, des éructations, des coliques avec météorisme, et, à fortes doses, des vomissements puis de la diarrhée. Inhalée à faible dose, elle tarit les sécrétions nasales et trachéales, ralentit les mouvements respiratoires, en éveillant de la toux et de l'oppression. Les doses élevées diminuent l'excitabilité des centres nerveux, mais les inhalations entraînent vite des douleurs frontales intenses avec vertiges, anxiété, bourdonnements d'oreilles et troubles visuels (par congestion céphalique). L'essence de térébenthine augmente toutes les sécrétions, notamment la bile, les sueurs et le lait; les petites doses provoquent la diurèse, les fortes doses l'oligurie avec signes de cystite, albuminurie ou même hématurie.

Prop. thérap., indicat. — *A l'intérieur,* utilisée : comme modificateur de la sécrétion bronchique, contre les bronchites chroniques ou fétides, la gangrène pulmonaire; comme balsamique, contre les cystites, les pyérites; comme hémostatique, contre l'hématurie rénale (à petites doses); comme cholagogue, contre la lithiase biliaire (Durande); moins usitée, comme anthelminthique et contre la trichinose; préconisée jadis contre les névralgies (sciatique) et les viscéralgies (utérus et annexes). Employée en cas

d'empoisonnement par le phosphore dont elle empêche l'oxydation, surtout si elle est vieille et très ozonisée. *A l'extérieur,* utile en inhalations, contre les infections bronchiques; en bains, contre le rhumatisme blennorrhagique, le rhumatisme chronique; en frictions, sous forme de liniment, à titre de stimulant général ou de révulsif antinévralgique ou anti-rhumatismal.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.:* Essence, 1 à 4 gr. en capsules, perles ou, mieux, en potion (*enfants*, 20 centigr. par année). Sirop, 50 à 100 gr. Térébenthine cuite, 1 gr. 50 à 3 gr. en pilules de 30 centigr. — *Usage ext.:* Inhalations, 5 à 25 gr. d'essence pour un litre d'eau. Bains, 100 gr. par bain; bains de vapeurs térébenthinées. Liniments, essence pure ou diluée dans l'huile (Base de l'*alcoolat de Fioravanti*) (v. c. m.).

Potion :

Essence de térébenthine 4 gr.
Julep gommeux 100 —
Eau distillée de fleurs
d'orange 20 —
Gomme adragante 25 centigr.

Bain térébenthiné :

Essence de térébenthine . . . }
Émulsion aqueuse de savon noir } \bar{a} 100 à 300 gr.

Pour un bain très chaud (général ou local).

Remède de Durande :

Essence de térébenthine . . . 10 gr.
Éther sulfurique 15 —
XX gouttes dans de l'eau sucrée ou du bouillon (*Lithiase biliaire*).

Pilules :

Térébenthine d'Alsace. }
Hydrocarbonate de magnésie } \bar{a} 20 gr.

Lorsque, spontanément et après un contact suffisamment prolongé, le mélange a pris la consistance pilulaire, diviser en 100 pilules; 4 à 20 par jour.

Sirop (bronchites) :

Térébenthine des Vosges
(au citron) 100 gr.
Sirop de sucre 1000 —

F. S. A.; cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Liniment composé :

Essence de térébenthine . . . 10 gr.
Huile de camomille 20 —
Camphre pulvérisé 5 —
Laudanum de Rousseau 2 —

En onctions sur les régions douloureuses (arthrites, sciatique, etc.).

Mixture pour inhalations :

Essence de térébenthine . . . 15 gr.
Eucalyptol 5 —
Gaiacol synthétique 3 —
Alcool à 90°. 50 —

I à C gouttes dans un verre d'eau bouillante en inhalations; ou vaporisations avec l'appareil de Lucas-Championnière.

Terpine (Dihydrate de térébenthène). — *Caract. phys. et chim.* — Prismes rhomboïdaux droits, incolores, inodores, insipides, solubles dans 250 p. d'eau, dans 7 p. d'alcool à 90°, dans la glycérine et l'éther.

Effets physiol. et tox. — A faible dose (20 à 60 centigr.), accroît et fluidifie la sécrétion bronchique. A dose plus élevée (80 centigr. à 1 gr.), tarit cette sécrétion et agit comme vaso-constricteur des vaisseaux bronchiques. Les petites doses sont diurétiques. Pas d'effets toxiques quand le rein est sain. Chez les brightiques, les doses exagérées pourraient produire l'hématurie. Injectée dans le sang, la terpine peut entraîner l'hémoglobulinémie, l'hémoglobinurie et la polycholémie.

Prop. thérap., indicat. — Offre les avantages de la térébenthine, sans l'inconvénient d'irriter la muqueuse digestive. Modificateur utile de la sécrétion bronchique : dans les bronchites subaiguës et chroniques, l'ectasie bronchique, la tuberculose pulmonaire, la coqueluche; ne doit intervenir qu'au déclin de